

NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune
de Saint-Capraise de Lalinde

N° 84 Avril-Mai-Juin 2022



SOMMAIRE

L'éditorial du Maire **2**

Info Mairie **3-10**

Compte-rendu des associations **11-17**

Nos artisans et commerçants **18**

Calendriers des manifestations **19**

Infos diverses **20**

Cher-e-s administré-e-s

Les indices de l'arrivée du printemps ont du mal à voir le jour ! A commencer par ceux qui dans la Nature donnent des signes qui la sorte de son sommeil hivernal. La douceur finira bien par s'installer. Tous ces signes tant attendus seront autant d'invitations à renouer avec le plaisir des sorties, des réunions, des évènements festifs. Après deux ans de « mise en veille » forcée, la commune est d'ailleurs le siège d'une belle reprise d'activité. Quelle satisfaction et quel bonheur de constater que le tissu associatif avec la municipalité peuvent à nouveau programmer leurs grands rendez-vous traditionnels tels que repas et festivités diverses.

Jusqu'à l'été, les prochaines semaines seront d'ailleurs fertiles en divertissements que vous aurez l'occasion de découvrir dans nos différents supports de communication.

Mais, en ce début avril, comment ne pas avoir aussi une pensée particulière pour le peuple Ukrainien qui vit des heures sombres de son histoire. Vous avez été nombreux à participer à l'élan de solidarité sur notre territoire en amenant des dons à la mairie. Une fois de plus vous avez été très réactifs face à cette urgence et nous tenons à vous en remercier grandement.

Dans ces moments si terribles qui plongent un peuple dans le plus grand désarroi malgré sa force de résistance, et qui suscitent l'indignation et l'inquiétude, savoir pouvoir compter sur la générosité, la bienveillance et la cohésion d'un grand nombre d'habitants est important pour tous.

Comme tous les ans, le début du mois d'avril sera consacré au vote du budget. En matière de finances locales, le mandat qui s'achève aura été marqué par la suppression de la taxe d'habitation qui, si elle profite à la plupart de nos habitants, est une décision qui affaiblit l'autonomie financière et fiscale des collectivités locales. D'autant plus que nous venons d'apprendre que l'état vient d'offrir un cadeau fiscal d'un million d'euros à EDF concernant le barrage de Tuilières, avec comme conséquence cette même somme en moins pour certaines collectivités de notre territoire : **500.000€ de moins de rentrées fiscales pour la communauté de**

communes, 100.000 € pour Saint Capraise de Lalinde.

Ce véritable mépris de l'état envers les collectivités locales est malheureusement un élément de fragilité supplémentaire pour les années à venir où dans un contexte économique incertain, les arbitrages nous obligeront à conjuguer équilibre et prudence mais aussi, une ambition déterminée pour répondre au développement notable de notre village.

Ces mois d'avril et de juin seront également marqués par les scrutin de la présidentielle et des législatives. Moments solennels et essentiels pour notre démocratie.

Ce 1^{er} tour de la présidentielle a révélé autant les fractures de notre société qu'un malaise profond. Notre village n'a pas été épargné par ce message avec une forte participation et quatre électeurs sur dix qui se sont prononcés pour des candidatures d'extrême-droite.

Pour ma part, le 24 avril, je ferai le choix de la responsabilité. Fidèle à ma propre histoire familiale, je ne me résoudrai jamais à ce que Marine Le Pen puisse utiliser nos institutions au service de son entreprise de haine et de division.

Jamais je ne banaliserai l'extrême droite et ses idées, qui dans notre propre village pourraient menacer ce « bien vivre ensemble » que nous tentons de construire depuis des années.

C'est pourquoi **-que m'en excusent celles et ceux qui ont pu se laisser tenter par ce vote-** j'appelle à battre l'extrême droite, à la mettre en échec en se servant du seul bulletin qui sera à disposition. Je fais ce choix tout en sachant qu'il est difficile, car de plus en plus de nos administré-e-s **-comme moi-même-** n'en peuvent plus des politiques menées ces dernières années par Emmanuel Macron et ses prédécesseurs !

Quels que soient nos choix respectifs et quel que soit le résultat, que nous aurons à respecter, je formule le vœu que demeure l'esprit d'union qui fait notre force

Laurent PEREA, votre maire



Mairie de Saint-Capraise-De-Lalinde
14 Route de Sarlat
24150 Saint-Capraise-de-Lalinde
05 53 63 47 65
Mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr
www.saint-capraise-de-lalinde.fr

Responsable de Publication : Laurent PEREA
Éditorial : Herve COUSTILLAS | Sylvie BODART
Elodie CHEVRIER | Ghislaine GOURDON
Christophe LAVIGNERIE | Brigitte MONTAURIOL

Maquette et impression :

Nouvelle Imprimerie Moderne à PÉRIGUEUX
Ce magazine est imprimé sur papier issu du développement durable PEFC. Ne pas jeter sur la voie publique.



LE BUDGET 2022 COMMUNAL EST EN PRÉPARATION.

Avril est traditionnellement la période du vote des divers budgets communaux.

C'est dans un contexte de baisses continues des dotations de l'état et de pouvoir d'achat en berne des administrés que le conseil municipal a travaillé à déterminer les priorités d'investissements pour la durée du mandat.

Les choix pour 2022 ont porté sur la programmation du projet de Bar/Restaurant et de Tiers-lieu/espace coworking/espace multi activité ; ainsi que de la réhabilitation du parc d'éclairage public vétuste afin

de faire des économies d'énergies, tout comme de la transformation du réseau d'irrigation agricole afin de pouvoir l'utiliser également pour la défense incendie.



Dans le même mouvement, les appels d'offres pour les marchés de maîtrise d'œuvre des projets Bar/Restaurant et Tiers-lieu ont été lancés.

Nous aurons l'occasion d'y revenir lors du prochain bulletin municipal après le vote du budget.

RETOUR SUR LE « REPAS DES AÎNÉS » DU 30 JANVIER 2022

Après une année d'absence imposée par la pandémie de Covid-19, le repas des aînés qui fait partie des animations incontournables du début d'année, a pu être à nouveau organisé. C'est donc le dimanche 30 janvier 2022 que se sont retrouvés nos anciens de la commune âgés de plus de 60 ans qui sont conviés gratuitement par le conseil municipal.

Ce repas qui se veut traditionnellement un moment de lien intergénérationnel, a vu s'y associer des amis ou des proches moins anciens, comme également des élu-e-s de la commune. Ce moment convivial est un moment toujours très attendu permettant aux personnes, parfois isolées ou ayant peu l'occasion de sortir, de faire de retrouvailles amicales.

Cette année, pour cette reprise, près d'une centaine de personnes s'étaient inscrites. Le pass sanitaire était évidemment demandé et le port du masque était obligatoire pour les déplacements dans la salle. En ouverture, Mr le maire Laurent Péréa a pris la

parole pour dire sa satisfaction de reprendre, malgré certaines restrictions, cet incontournable rendez-vous des aînés. Tout comme il a mis en avant le rôle essentiels de nos anciens qui ont fait ce que nous sommes aujourd'hui.



Le repas proposé et servi par un traiteur de Saussignac a fait l'unanimité tant pour le menu que pour le service. Et pour celles et ceux qui pour des raisons diverses n'ont pu y participer, des bons d'achat à utiliser chez nos commerçants sont arrivés les jours qui ont suivi.

Félicitations au conseil municipal qui pour cette reprise a connu le succès. Il ne reste plus qu'à souhaiter que l'année prochaine cette pandémie soit éradiquée et que tout reprendra comme auparavant.

NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons les nouveaux habitants à se faire connaître dès leur arrivée sur la commune pour :

- se faire remettre le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) et donner les informations les concernant en cas de nécessité (Informations confidentielles)

- récupérer le calendrier de ramassages des ordures ménagères
- éventuellement se faire inscrire sur la liste électorale.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse suivante : mairie.stcapraise-lalinde@wanadoo.fr

LES BRUITS DE VOISINAGE

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

Pour rappel, l'arrêté préfectoral n°24-2016-06-02-005 du 02 juin 2016 portant réglementation des bruits de voisinage précise les natures des nuisances et les règles applicables pour le «bien vivre ensemble» (consultable en Mairie et sur le site de la Préfecture de la Dordogne).

Pour exemple, les travaux momentanés de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers sur une propriété privée et susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.**
- **les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.**
- **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

Par ailleurs, les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

ATTENTION CAMBRIOLAGES



Vigilance, il a été recensé une recrudescence des cambriolages dans notre commune. **Soyez vigilant, n'hésitez pas à signaler en mairie ou auprès de la Gendarmerie, les comportements inhabituels que vous pourriez rencontrer dans les rues et hameaux de notre commune.**

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

Pour rappel :

Il est autorisé uniquement du 1^{er} octobre au 28 février et est soumis à une déclaration préalable en mairie. **En dehors de cette période, le brûlage est INTERDIT.**



RTE

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement des lignes à haute tension vont être entrepris sur le territoire de la Commune de Saint-Capraise de Lalinde entre le 1^{er} mars 2022 et le 30 mai 2022.

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux : RTE GMR GASCOGNE, 12 rue Aristide Bergès, 33270 FLOIRAC - Olivier PEREIRA - 06.35.88.89.59.

BUS DU JEUDI

Un bus gratuit est à la disposition de tous pour se rendre le jeudi matin à Lalinde.

Départ : 9h30 devant la salle des fêtes
Retour : 11h45 (Départ de Lalinde 11h30)



TER - NOUVELLE AQUITAINE

Nouveaux horaires

à compter du 12 décembre 2021.

Informations et fiches horaires consultables sur le site www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine.



DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, en plus du dépôt « papier », il est possible de déposer les demandes d'urbanisme sur la plateforme dédiée <https://atd24.geosphere.fr/guichet-unique>

UN SYSTÈME D'ALERTE mis en place par la municipalité... mais pas que !

ma commune
Saint-Capraise-de-Lalinde
se connecte à ses habitants

Soyez les premiers informés des évènements et des alertes près de chez vous.

Votre commune utilise l'application mobile Cityc Alerte pour communiquer, informer et alerter ses habitants.

Actualités et agenda
évènements sportifs et culturels, vie associative, vides greniers...

Informations pratiques
travaux, coupures d'eau ou énergies, réunions publiques, écoles...

Alertes de sécurité
météo, risques sanitaires, appel à la vigilance...

1,2,3... C'est simple !

1 Télécharger l'appli Cityc Alerte

2 Renseigner le nom de la commune

3 S'enregistrer vous êtes connecté

CITYCALERTE

Cityc Alerte est basé sur une Application Mobile spécifiquement déployée pour les habitants de Saint Capraise de Lalinde. Elle devient le canal officiel de communication de notre commune pour mieux vous informer et vous alerter. L'objectif de Cityc Alerte est d'améliorer, en qualité et en rapidité, la diffusion de l'information entre vos élus et vous-même. Vous pouvez également émettre à la municipalité des signalements et demandes citoyennes. Les habitants deviennent ainsi des acteurs et participent au maintien de la sécurité et du bien-être de la population.

La communication, l'information communale, l'intervention des capraisiens et l'alerte seront désormais assurée par un seul et même système, à la fois simple et efficace.

La municipalité vient de se doter de « Cityc Alerte » qui est basé sur une Application Mobile spécifiquement déployée pour les habitants d'une commune.

Du coup, elle deviendra le canal officiel pour la publication des informations, actualités et évènements toujours sous maîtrise de la collectivité.

L'objectif principal recherché avec Cityc Alerte est d'améliorer, en qualité et en rapidité, la communication entre les élus et les habitants de Saint capraise de Lalinde.

Cityc Alerte mise sur la délivrance du message en instantané.

- Apps mobile (notifications, actus, agenda, services municipaux)

- SMS - Appel vocal sur fixes comme sur mobiles

En quelques clics, la mairie communiquera avec les capraisiens qui recevront les messages par sms, appel vocal, mail, app mobile, ainsi que sur les différents supports de communication que pourra utiliser la commune (panneaux d'affichage, réseaux sociaux, site internet...)

De plus, les capraisiens pourront également émettre à la municipalité des signalements et demandes citoyennes.

Les habitants deviendront ainsi des acteurs et participeront au maintien de la sécurité et du bien-être de la population.

Mais pour cela il faudra faire la démarche de s'inscrire... Alors n'hésitez pas.

INFLUENZA AVIAIRE

Depuis le vendredi 1^{er} avril, le département de la Dordogne est touché par l'épidémie d'Influenza aviaire. Hautement pathogène et très évolutive, et devant la recrudescence des cas, il est aussi demandé aux propriétaires privés de basses-cours à utilisation non commerciale d'impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- Confiner les volailles ou mettre en place des filets de protection sur la basse-cour
- Exercer une surveillance quotidienne des animaux

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la Direction Départementale en charge de la Protection des Populations (05.53.02.88.00).

TOUS les élevages de volailles non commerciaux doivent obligatoirement être déclarés à la Mairie de la Commune ou en ligne sur le site gouvernemental : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr.

(Information en Mairie ou sur le site Internet de la Commune)

COMMUNIQUÉ DU SMD3 SUR L'UTILISATION DE LA CARTE USAGER pour accéder aux déchetteries à partir du 1^{er} février 2022

Depuis le 1^{er} février 2022, les usagers doivent utiliser leur « Carte usager » pour accéder aux déchèteries gérées par le SMD3 (hors déchèteries de Thiviers, SMCTOM de Nontron, et le SICTOM Périgord Noir).

Utilisation :

A l'entrée de chaque déchèterie est installée une barrière. L'usager particulier, comme professionnel doit présenter son badge à la borne d'entrée.

La borne reconnaît la carte et permet l'ouverture de la barrière d'entrée.

L'usager peut alors accéder au site avec 26 passages gratuits par an.



VISITE TECHNIQUE DES SITES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Le SMD3 organise des visites du site de traitement d'enfouissement situé à Saint-Laurent des Hommes le jeudi 21 avril 2022 et le lundi 16 mai 2022 de 14h30 à 16h30. Initialement ouvertes aux élus, ces visites ont été étendues à l'ensemble des usagers du SMD3.

Pour des raisons de sécurité, de places limitées et d'organisation, l'inscription est obligatoire en Mairie.

Recyclerie TRI-PORTEUR24

recyclerie
TRI-PORTEUR24

OUVERT PLUS SOUVENT
3 ventes / semaine

à partir du
4 janvier

MERCREDI 14-17H
VENDREDI 10-13H
SAMEDI 10-13H

réception des dons toujours sur rv mardi et jeudi

07 83 52 76 45
recyclerie.tri-porteur24@outlook.fr
Tri Porteur24
<https://letriporteur24.wordpress.com>

soutenu par

à Couze St Front derrière l'église

ne pas jeter sur la voie publique

Solidarité UKRAINE - SMD3

Une opération est actuellement menée en lien avec l'Ambassade de France à Kiev et les associations humanitaires.

La Croix Rouge de Dordogne a organisé un convoi au cours de la semaine 11/2022.

La Mairie de Coulounieix-Chamiers met une salle à disposition afin de centraliser les dons.

Le SMD3 participe à cette opération et propose denrées alimentaires et produits d'hygiène récoltés par les agents de la collectivité, ces produits seront déposés dans la salle mise à disposition de la mairie de Coulounieix-Chamiers.

Les agents ont récolté des denrées alimentaires et des produits d'hygiène pour apporter de l'aide aux populations civiles Ukrainiennes. **Voir vidéo YouTube : <https://youtu.be/9VFdyIUN1DU>**



Pourquoi composter ?

La fraction fermentescible (c'est à dire les matières organiques biodégradables) présente dans nos ordures ménagères (sac noir) comme les préparations et les restes de repas, les serviettes en papier, le marc de café, etc. représentent 1/3 de notre poubelle.

Composter ses déchets alimentaires permet de participer efficacement à la diminution des déchets enfouis.

Le processus naturel du compostage permet de produire soi-même un amendement de qualité, utile et gratuit pour son jardin. En présence d'eau et d'oxygène, les micro-organismes du sol décomposent et transforment nos déchets de cuisine en compost en quelque mois seulement.

Les déchets à mettre dans le bac de compostage :

- Epluchures de fruits et légumes (y compris agrumes et oignons) • Fruits et légumes abîmés (découpés en morceaux) • Os et arrêtes de poissons • Sopalin et mouchoirs (en petites quantités)
- Marc de café et thé avec leurs filtres ou dosettes en papier • Les coquilles d'œufs, moules, huîtres et crustacés (broyées) • Restes de repas cuits d'origine végétale (riz, pâtes, haricots...)
- Fleurs, plantes fanées coupées en petits morceaux (sans la terre)

Les déchets à éviter :

- Pain et gâteaux • Produits laitiers (fromage, yaourt...) • Gros volumes de déchets verts (tontes, branches, feuilles) • Matières non biodégradables (plastiques, métaux, verre...) • Huiles de fritures • Litières pour animaux



- > Plus vos matières seront fragmentées en petits morceaux, plus elles se décomposeront facilement et rapidement.
- > Plus les apports de déchets seront variés, meilleure sera la qualité de votre compost.

la Maison Des Adolescents de la Dordogne

Pour les jeunes de 11 à 21 ans

Gratuit

En accès libre

Trouver des infos

J'AI PAS ENVIE DE PARLER DE ÇA.

Confidentiel et Anonyme

Poser des questions

Exprimer un mal-être

Une équipe à ton écoute !

BERGERAC et PÉRIGUEUX : maisondesados24@gmail.com
05 53 61 55 93 / 06 38 70 82 38

Fondation des hôpitaux

Ce projet a bénéficié d'un soutien de la Fondation des Hôpitaux à travers son programme de fonds d'aide d'urgence national pour la santé mentale des adolescents et jeunes adultes

MAISON DES ADOLESCENTS DE LA DORDOGNE

Implantée depuis 2013 à Bergerac et 2015 à Périgueux, la Maison des Adolescents est un dispositif anonyme, confidentiel et gratuit.

L'équipe pluridisciplinaire accueille tous les jeunes de 11 à 21 ans, les parents, les familles, l'entourage, autour de questions relatives à l'adolescence (vie affective, vie familiale, sexualité, scolarité, harcèlement, liens, sociaux, ...).

C'est un lieu d'écoute, d'orientation, de soutien et d'informations.

DÉCLARATION D'ESPÈCES SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DÉGÂTS - ESOD



Fédération Départementale
des Chasseurs

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Dordogne alerte les collectivités et administrés sur la déclaration nécessaire des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (poulaillers, bâtiments, ...)

Cette année, la Fédération des Chasseurs de la Dordogne doit renouveler l'argumentaire ESOD (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts) pour la prochaine période 2022/2025. Ce classement ESOD concerne les espèces RENARD, CORNEILLE, FOUINE, PIE (sanglier exclu). Il permet de détruire ces espèces par piégeage toute l'année, à tir sous certaines conditions.

Un imprimé de déclaration de dégâts est disponible sur le site de la Fédération Départementale des Chasseurs mais également en Mairie.

Vous pouvez également saisir en ligne votre déclaration de dégâts sur le site de la Chambre d'Agriculture : nuisibles.ca24.fr

Système d'Information sur les Armes (SIA)

Les chasseurs doivent enregistrer leurs armes sur le nouveau système d'information sur les armes (SIA) du ministère de l'Intérieur, ouvert depuis le 8 février 2022. Ce système sera progressivement ouvert aux autres catégories de détenteurs d'armes (tireurs de ball-trap, biathlètes, non-licenciés, tireurs sportifs, collectionneurs) et remplacera les autres obligations de déclaration, avec l'objectif de simplifier la traçabilité des armes détenues en France.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les familles sont invitées à se présenter à la Mairie de leur domicile pour toute première inscription dans l'ensemble des écoles du RPI des DEUX RIVES munies du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

RPI des 2 rives

INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE

*Pour votre information,
celle de vos proches
ou de vos voisins.
Merci d'avance...*

2022/2023

Ecole Maternelle de Saint-Capraise de Lalinde

Enregistrement des nouveaux inscrits nés en 2019

1 - Pour inscrire votre enfant, vous devez vous rendre dès maintenant à la **mairie de votre commune de résidence** qui vous délivrera une autorisation d'inscription.

Pièces nécessaires :

- > Copie du livret de famille, d'une pièce d'identité de chaque parent et d'un justificatif de domicile
- > Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (Copie des deux doubles pages du carnet de santé ou un certificat du médecin.) ATTENTION : l'enfant ne pourra être accueilli que s'il présente des vaccinations à jour au jour de la rentrée, ou un certificat médical de contre-indication.

2 - Puis, pour l'enregistrement de l'inscription à l'école, contactez l'école de ST-CAPRAISE DE LALINDE (de préférence entre 12h et 13h ou après 16h30) au ...

05 53 63 49 65 ou par mail : ce.0240226R@ac-bordeaux.fr

MESURES DE LUTTE CONTRE LA COVID-19

Pour rappel, depuis le lundi 14 mars 2022, les principales contraintes sanitaires s'appliquant encore en France pour lutter contre la covid-19, ont été allégées. Par ailleurs, la quatrième dose de vaccin est ouverte aux personnes immuno-déprimées et aux plus de 80 ans ayant reçu leur dose de rappel depuis plus de trois mois.

INFORMATION URGENCE CARDIAQUE ET DÉFIBRILLATION

OÙ SE SITUE LE DÉFIBRILATEUR À SAINT- CAPRAISE-DE-LALINDE ?

Il se situe à l'entrée
(côté droit) de la salle des fêtes



**Si une personne ne réagit pas et ne respire pas, elle est en arrêt cardiaque.
Dans ce cas là, il faut immédiatement : APPELER, MASSER, DEFIBRILLER**

1- APPELER



Donner aux services d'urgence les indications suivantes :

- Son numéro de téléphone
- Ce qui s'est passé
- L'adresse précise
- Les gestes effectués
- Répondre aux questions posées



ATTENDRE LES INSTRUCTIONS AVANT DE RACCROCHER

2- MASSER

Débuter immédiatement le massage cardiaque en attendant la mise en place d'un défibrillateur



Appuyer régulièrement et fermement sur le thorax
Ces compressions thoraciques vont faire circuler le sang dans le corps lorsque le cœur ne peut plus le faire lui-même
Pratiquez environ 100 compressions par minutes

MIEUX VAUT UN MASSAGE CARDIAQUE IMPRECIS QUE PAS DE MASSAGE CARDIAQUE DU TOUT

3- DEFIBRILLER

Les défibrillateurs automatisés externes sont sécurisés et très simples d'utilisation



1. Allumez l'appareil (une voix vous guide)
2. Placez les électrodes sur la peau nue de la victime conformément au schéma visible sur les électrodes
3. L'appareil fait le diagnostic et décide de délivrer le choc si nécessaire
4. Poursuivre le massage cardiaque dès que possible

NE JAMAIS ETEINDRE LE DEFIBRILATEUR ET SUIVRE SES INSTRUCTIONS JUSQU'À L'ARRIVÉE DES SECOURS

LANCEMENT DU PORTAIL DÉDIÉ AUX ÉLECTIONS EN FRANCE

À l'approche des élections présidentielle et législatives de 2022, le ministère de l'Intérieur met à la disposition des électeurs un nouveau portail internet, afin de les accompagner dans les différentes démarches électorales et, plus largement, dans la compréhension de cet exercice démocratique essentiel à la vie de la Nation. Pour la première fois, ce portail ergonomique et intuitif (www.elections.interieur.gouv.fr) centralise, sur une même plateforme, l'ensemble des démarches relatives aux élections en 3/4 France : inscription ou vérification d'inscription sur les listes électorales, procurations, informations sur votre bureau de vote, etc. En quelques clics, les administrés peuvent être redirigés vers les sites officiels sur lesquels ils peuvent effectuer leurs démarches en ligne. Ce site comporte également des rubriques dédiées pour comprendre, par exemple, le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, leur calendrier, leurs modalités d'organisation, la compétence de leurs élus, etc. Une rubrique « Résultats » permet également de consulter en direct les résultats provisoires au fur et à mesure des remontées, lors des soirées électorales de l'élection présidentielle pour le premier tour, le 10 avril 2022 et le second tour, le 24 avril 2022, ainsi que les résultats définitifs après chaque élection.

Permanences fiscales – ESPACE FRANCE SERVICES

Des agents des Finances Publiques (centre des impôts) tiendront des permanences fiscales au sein de l'ESPACE FRANCE SERVICES de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord 36 boulevard de Stalingrad 24150 LALINDE les jeudis 5 et 12 mai 2022 de 9 heures à 12 heures 30 sans rendez-vous et de 14 heures à 17 heures sur rendez-vous

Pour prendre rendez-vous, il suffit de se rendre sur le site internet impots.gouv.fr soit depuis votre espace particulier, rubrique « Mes contacts », soit depuis la rubrique « Contact » en bas de la page d'accueil d'impots.gouv.fr. Vous pouvez également vous rapprocher de l'Espace France Services au 05.53.73.56.22 ou contacter votre service des impôts des particuliers au 05.53.63.67.20. Pour toutes questions fiscales, un service d'assistance est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 19h : 0 809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel). Nous vous invitons aussi à consulter le site internet www.impots.gouv.fr sur lequel vous pourrez, en vous connectant à votre espace particulier, leur adresser vos questions depuis votre messagerie sécurisée.



QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS RÉALISABLES

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

- › Végétaliser un espace public.
- › Installer un composteur de quartier.

SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

- › Mettre un chapiteau à la disposition des associations de votre canton.
- › Proposer un lieu de bricolage participatif.
- › Créer une fresque de street art sur le mur d'une école ou d'un collège.

CULTURE ET PATRIMOINE

- › Aménager un tiers lieu culturel.
- › Signaler aux automobilistes le patrimoine de votre territoire.
- › Équiper un collège ou une école de musique en matériel artistique.

SPORT

- › Aménager une aire de jeux, ou un parcours sportif...
- › Renouveler l'équipement sportif de votre association.

TRANSPORT ET MOBILITÉS

- › Financer un sentier pédestre.
- › Achat d'un minibus à plusieurs associations.
- › Créer ou éclairer une aire de covoiturage.

NUMÉRIQUE

- › Achat de matériel pour des cours informatique en maison de retraite.
- › Achat d'une imprimante 3D pour l'atelier jeunes du village.



Création Conseil départemental de la Dordogne, Direction de la Communication
Ne pas jeter sur la voie publique



www.budgetparticipatif.dordogne.fr

@cddordogne

3^e BUDGET PARTICIPATIF
du Conseil départemental de la Dordogne
doté de **1 million d'euros**

ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

DÉPOSEZ VOS IDÉES
jusqu'au 31 mai 2022
sur budgetparticipatif.dordogne.fr

Pour permettre aux Périgourdin.e.s de proposer et de choisir directement les projets pour la Dordogne de demain, le Conseil départemental renouvelle son budget participatif doté de un million d'euros, dont 100 000 euros consacrés à des projets portés par des jeunes.

Dès maintenant, et jusqu'au 31 mai 2022, vous pouvez proposer, comme le font les conseillers départementaux, un projet qui vous semble utile et d'intérêt général.

Et vous, que feriez-vous ?

www.budgetparticipatif.dordogne.fr

@cddordogne



LE BUDGET PARTICIPATIF DORDOGNE-PÉRIGORD, COMMENT ÇA MARCHE ?

UN PROJET OUVERT À TOUS ET À TOUTES

Tous les Périgourdin.e.s âgé.e.s de 8 ans ou plus, peuvent déposer une idée et voter, sans condition de nationalité. Le dépôt d'une idée se fait de manière individuelle ou collective : association, collectif, en famille, entre voisins, entre amis, entre élèves d'une même classe ou d'un même établissement...

POUR FINANCER DES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Le financement par le budget participatif Dordogne-Périgord n'est possible que pour des projets d'investissement, qui répondent à la satisfaction de l'intérêt général, par opposition aux intérêts particuliers. Par exemple, il peut financer des travaux ou l'achat de matériel. Il ne peut financer aucun emploi. Pour être éligibles, les projets doivent avoir une portée collective et entrer dans le cadre des missions du Conseil départemental : développement durable, environnement, cadre de vie, solidarité, développement local, culture, patrimoine, sport, mobilités et numérique.

Les modalités de vote permettront la réalisation d'au moins trois projets par canton. Le montant maximum attribué par projet est de 12 000 euros. Une part du budget global (100 000 euros) sera attribuée à des projets portés par des jeunes de moins de 20 ans.

1 million d'euros

dont 100 000 euros réservés aux projets jeunes

3 projets minimum par canton

un vote citoyen pour choisir les projets qui seront réalisés en 2023

REJOIGNEZ LA COMMISSION CITOYENNE !

Vous êtes intéressé pour participer à la mise en œuvre du budget participatif Dordogne-Périgord ? Vous souhaitez suivre la mise en œuvre de la démarche ?

Rejoignez la commission citoyenne, composée d'élus et de citoyens accompagnés par les services départementaux.

Son rôle sera de participer à la validation des projets soumis au vote, de veiller au bon déroulement de la campagne, de participer au dépouillement et de valider les résultats.

Vous pouvez librement candidater en envoyant un mail avec vos coordonnées à budgetparticipatif@dordogne.fr



ET VOUS, QUE FERIEZ-VOUS ?

Phase 1 > 31/05/2022
DÉPÔT DES IDÉES

Phase 2 1^{er}/06 > 15/09/2022
DE L'IDÉE AU PROJET

Phase 3 19/09 > 30/10/2022
CAMPAGNE ET VOTE

Phase 4 18/11/2022
RÉSULTATS

Phase 5 2023
RÉALISATIONS

LE CALENDRIER

› Jusqu'au 31 mai 2022 :
ON RÉFLÉCHIT !

On dépose son idée sur le site budgetparticipatif.dordogne.fr, ou avec le formulaire disponible dans les mairies et lieux associatifs.

› du 1^{er} juin au 15 septembre 2022 :
ON TRAVAILLE !

La commission citoyenne valide chaque projet.

L'idée est travaillée avec les services du Conseil départemental, qui vous contacteront une fois votre idée déposée afin de la transformer en projet.

› du 19 septembre au 30 octobre 2022 :
ON FAIT CAMPAGNE ET ON VOTE !

Les porteurs de projets font campagne et organisent la promotion de leur idée.

Dans le même temps, tous les habitants du Département à partir de 8 ans peuvent voter, sur la plateforme budgetparticipatif.dordogne.fr en mairie, ou lors du passage de la caravane du budget participatif.

Chaque votant choisit entre trois et six projets qu'il souhaite voir réalisés.

Les votes sont clos le dimanche 30 octobre 2022 à minuit.

› 18 novembre 2022 :
ON DÉPOUILLE !

On découvre les projets élus.

› 2023
ON RÉALISE !

On prend connaissance des calendriers de mise en œuvre et on suit sur le site Internet dédié l'avancée de la réalisation des projets.

ATELIER DES AMIS



L'Atelier des Amis a repris ses activités après une longue (très longue) période d'inactivité, en septembre 2021.

La situation sanitaire étant un peu meilleure nous espérons retrouver l'ensemble de nos adhérents dans les prochaines semaines. Nous sommes très sollicités pour des cours d'informatique, anglais, maths et FLE (français, langue étrangère) Si vous avez une heure ou deux à nous consacrer n'hésitez à nous contacter.

Je profite pour vous présenter tous les membres du bureau et du conseil administration :

Paquita LOPEZ Présidente

Mireille FLOQUET vice présidente

Gisèle BALSE Secrétaire

Michèle HOFFMAN Trésorière

Conseil d'Administration :

Marie Claire DELAIRE, Colette GRELLETY

Janet NEWMAN,

et nos deux référents pédagogiques :

Marie Caroline DESCAS, Michèle JOUENNE

Petite note agréable notre paella

aura lieu VENDREDI 17 JUIN

à la Salle des Fêtes de Saint Capraise

Contacts : Atelierdesamis2014@gmail.com

Fixe : 05 53 27 72 96 ; Portable : 06 95 12 71 54
(répondeur dans les deux cas)

APE LES ENFANTS D'ABORD

Vente BIJOU

Pour pallier les annulations liées à la pandémie de la soirée années 80 du 05 février et le quine du 06 mars, l'APE LES ENFANTS D'ABORD a organisé une vente de madeleines BIJOU.

Cette opération est actuellement en cours, nous communiquerons les bénéfices à l'occasion d'un prochain article.

Soirée dansante ANNEES 80 – KARAOKE et PAËLLA

Après deux ans d'attente, nous retrouvons avec plaisir cet événement, avec en plus, une animation karaoké pendant le repas qui laissera place ensuite à la soirée dansante au rythme des années 80.

Manifestations à venir

Vide-grenier le Dimanche 29 Mai à Varennes

Journée du 25 Juin 2022 - Grange de Lanquais: Kermesse l'après-midi puis Marché Gourmand en soirée.

OUVERT À TOUS

Nous espérons vous revoir très prochainement, nombreuses et nombreux, pour de nouvelles aventures, nous communiquerons rapidement sur les futures manifestations.

Dans cette attente, prenez soin de vous et n'hésitez pas à nous suivre sur notre page Facebook APE LES ENFANTS D'ABORD : <https://www.facebook.com/ape2017.2018/> MERCI POUR NOS ENFANTS.

Le Bureau

LES JOYEUX GABARIERS

Le lundi de Pentecôte 06 juin 2022 à 12h, après deux ans de silence obligé (COVID), l'association «Les Joyeux Gabarriers», à l'initiative de son bureau, aura le plaisir d'offrir un repas campagnard à tous les amis du village qui voudront y participer ainsi qu'une carte gratuite d'adhérent au Club du 3^{ème} âge.

Le menu exact sera publié un mois à l'avance. Les inscriptions se feront avant le 25 Mai 2022 ; voir Mme DUPONTEIL ou M. CLEMENT.

BIENVENUE A UNE NOUVELLE ASSOCIATION !

AAPPMA LES GAULES REUNIES
MOULEYDIER - SAINT GERMAIN ET MONS
SAINT SAUVEUR DE BERGERAC
Président : Bernard GILBERT
782 avenue du barrage – Tuilières – 24520
MOULEYDIER € 06 41 68 91 57 / 06 85 44 22 12 /
07 70 36 62 80 - Courriel : abyle24@gmail.com
Siren : 844 507 095 00017 – APE : 9319Z

Suite à la dissolution de l'AAPPMA de St Capraise, les lots de pêche ont été attribués par la Fédération de pêche à l'AAPPMA de MOULEYDIER.

Nous en profitons pour remercier Monsieur le Maire de St Capraise et sa secrétaire pour l'excellent accueil qu'ils nous ont réservé.

La création de l'AAPPMA de Mouleydier remonte au 30 août 1932 sous la dénomination : Société amicale de pêche à la ligne « Les Gaules réunies de Mouleydier et Creysse »

C'est en date du 08 mai 1996 qu'elle prend la dénomination indiquée ci-dessus.

Suite à la dernière élection du 11 décembre 2021 ci-joint le nouveau conseil d'administration élu jusqu'au 31 décembre 2026.

En 2021, c'est 253 cartes vendues soit 68.6% d'évolution par rapport à 2020

Concernant les lâchers en 2021:

60 kg de truites sur le Couzeau 2^e catégorie
200 kg de truites sur le Couzeau 1^{er} et 2^e catégorie
50 kg de truites fario sur le Couzeau 1^{er} catégorie
12000 truitelles sur le Clérans et le Couzeau
150 brochets dans la Dordogne

L'AAPPMA met beaucoup l'accent sur les enfants, ce sont nos pêcheurs de demain, elle organise tous les ans en partenariat avec la Fédération, des animations de sensibilisation au Milieu aquatique pour les écoles soit au lac de Lanquais ou à la Resta à Mouleydier.

Actuellement, nous avons les écoles de Mouleydier, St Germain et Mons, St Sauveur de Bergerac, Lanquais et Varennes.

En général à Pâques, sauf décisions liées à l'état sanitaire en France, se déroule sur le Couzeau (près du lac de Lanquais) un après-midi « Parcours



de pêche à la truite de 14h à 17h30 » réservé exclusivement aux enfants jusqu'à 12 ans titulaires de la carte de pêche « découverte (6 € Pour les enfants de moins de 12 ans qui n'auront pas leurs cartes, l'AAPPMA leur en offrira une (nom, prénom, adresse, date de naissance).

A cette occasion nous effectuons un lâcher de truite spécialement pour les enfants.

Cette année il se déroulera le samedi 16 avril (ci-joint affiche)

Courant juillet et août, l'AAPPMA organise également des journées d'initiation à la pêche sur le lac de Lanquais ou la Resta pour les enfants du centre de loisir de Cours de Pile et St Sauveur de Bergerac (4 rendez-vous en 2021) à cette occasion c'est l'AAPPMA de Mouleydier qui règle les cartes de pêche des enfants.

Travaux effectués par les bénévoles :

Nettoyage des berges, du site de la maison éclusière, du Clérans, du Dou, port de Lanquais ; pêche électrique, pêche inventaire sur le Couzeau

PREVISION POUR 2022 SOUS RESERVE DE DECISIONS GOUVERNEMENTALES LIÉES À LA COVID

- trois lâchers de truites (300 kg)
 - lâchers de blancs et carnassiers 2^e catégorie et canal de St Capraise de Lalinde;
 - pêche des écoles de Mouleydier, Lanquais, Varennes, St Sauveur, St Germain ;
 - initiation pêche à la truite pour les enfants le samedi 15 avril 2022 ;
 - concours de pêche (1 ou 2) ; lac de Lanquais et St Capraise de Lalinde lors de la fête ;
 - initiation à la pêche pour les bases de loisirs pendant les vacances d'été ;
 - nettoyage et aménagement du Clérans partie basse ;
 - nettoyage maison Eclusière, berges, port de Lanquais, pêche électrique, alevinage
- Les bénévoles de l'AAPPMA de Mouleydier répondent toujours présents lors de ces différentes activités, grâce à Saint Capraise nous espérons encore attirer davantage de bénévoles, nous serons très heureux de les compter par nous.

N'hésitez pas à vous faire connaître en nous contactant aux numéros indiqués ci-dessus.

Lors de ces travaux, nous offrons à tous un bon repas préparé par notre cuisinière en chef.

Nous vous informons également que SCOFI INFORMATIQUE à St Capraise continuera à vendre les cartes de pêche, nous l'en remercions vivement.

Une convention nous lie également avec le lac de Lanquais, ce qui nous permet de réaliser des animations sur le lac : journée détente, concours, pêche des enfants et centre de loisirs...

Nous rappelons que les pêcheurs possédant la carte de pêche de la fédération adhérents à l'AAPPMA de Mouleydier paient leurs cartes annuelles de Lanquais 10 euros au lieu de 20.

Les enfants moins de 12 ans : gratuit.

Pour prendre la carte de Lanquais, vous pouvez la retirer à la poste de Lanquais ou appeler le 07 70 36 62 80 (Carmen GILBERT – Tuilières)

Un grand merci par avance à tous les bénévoles qui vont se joindre à nous et bienvenue à tous les pêcheurs de Saint Capraise de Lalinde.

**Le Président
Bernard GILBERT**

SAMEDI 16 AVRIL 2022



**PARCOURS
DE PÊCHE A LA TRUITE
DE 14H A 17H30**

**RÉSERVÉ EXCLUSIVEMENT
AUX ENFANTS JUSQU'À 12 ANS
TITULAIRES DE LA CARTE DE PÊCHE**

« DÉCOUVERTE » (6€)

*Sur le Couzeau
(Près du lac de Lanquais)*

INSCRIPTION CONSEILLÉE

AAPPMA «Les gaulles réunies» MOULEYDIER/ST GERMAIN ET MONS/ST SAUVEUR DE BERGERAC
Pour tous renseignements et inscriptions
☎06 41 68 91 57/06 85 44 22 12/07 70 36 62 80
Courriel : abyle24@gmail.com

COMITE DES FÊTES DE ST-CAPRAISE

Le comité des fêtes de Saint Capraise est composé de bénévoles.

Son projet : organiser des festivités, des moments de convivialité, de partage, des animations sur notre commune.

L'adhésion est gratuite.

Elle permet aux adhérents de recevoir les informations du comité et de bénéficier de notre assurance lors de leur participation bénévole.

Nous avons prévu, comme annoncé lors de notre assemblée générale, plusieurs festivités pour l'année 2022.

La première : le repas à l'aïlet du 1^{er} mai.

Afin de ne pas avoir des prix trop élevés, nous faisons lors des précédents repas, le service.

Pour le 1^{er} mai 2022, plusieurs adhérents qui assuraient régulièrement le service en salle seront absents.

Nous manquons donc de bras !!!!

L'urgence aujourd'hui ?

On recherche des bénévoles

Faute de nouveaux adhérents, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir assurer les manifestations.

Et comme nous le savons tous, trop d'associations malheureusement sont en sommeil ou contraintes d'arrêter...

Vous voulez rejoindre une équipe super sympa, dynamique, enthousiaste vous investir pour notre village, apporter des idées, de l'aide ?

Vous êtes toutes et tous les bienvenus.

Chacun participe en fonction des besoins, de ses disponibilités et de ses compétences.

Le bureau du comité.

NOUS COMPTONS SUR VOUS !

Vous pouvez contacter la Présidente :

Elodie : 06 17 54 19 82 ou le secrétaire :

Jean-Claude : 06 63 59 35 24

ACCA

Après une saison de chasse qui se termine le 31 mars, nous pouvons annoncer que nous avons eu une bonne saison.

Pour le prélèvement des sangliers, on peut dire que nous avons fait la meilleure saison depuis que l'ACCA existe, à savoir le prélèvement de 8 sangliers. Mais à l'heure de la fin de saison, il est vrai que nous pouvons constater quelques dégâts causés par des sangliers solitaires qui ne passent qu'une ou deux nuits sur la commune.

Pour le chevreuil, le prélèvement a été le même que par les années passées malgré leur présence toujours plus proche de zones habitées, nous avons dû gérer nos actions de chasse.

Il est vrai que cette année encore des accidents de chasse ont pu être constatés. C'est pour cela que nous nous efforçons de penser sécurité avant de penser à prélever.

Je voudrais en profiter pour rappeler que l'ACCA a la possession de tous les droits de chasse des propriétaires de la commune et **de plus que les animaux n'ont pas la notion de propriétés privées.**

Je parle de ça, car au cours de la saison nous avons été interpellés par certaines personnes qui nous ont rappelé que nous étions sur des propriétés privées lors des passages des traqueurs avec les chiens.

Or du fait de la présence des sangliers au plus près des maisons, et au vu des dégâts qui nous sont rapportés, il faut bien que nous passions proche des maisons pour pouvoir effectuer la recherche des animaux.

Comme la « sécurité » passe avant tout, les traqueurs qui accompagnent les chiens ne pas armés Alors pas la peine de vous emporter à la vue d'un gilet orange.

Le Président.

SOUVENIR FRANÇAIS

Un buste du colonel de Chadois remis à Marmande (47)

Chacun connaît le colonel de Chadois qui a mené la charge victorieuse des Mobiles de la Dordogne à Coulmiers le 9 novembre 1870, une des rares victoires de la guerre franco-prussienne. Son nom a été donné à de nombreuses rues et avenues de nos villes de Dordogne.

Son buste en bronze, qui ornait la place de la mairie de Bergerac avait disparu, certainement fondu pendant la Seconde guerre mondiale.

Au cours de la mobilisation lancée par le Souvenir Français autour du 150^{ème} anniversaire de la fin de cette guerre, un adhérent du Lot-et-Garonne a localisé chez un particulier un buste en plâtre du colonel.

Au vu de l'importance de la découverte il a été décidé de numériser ce buste en 3D, ce qui permet de reproduire la pièce à l'identique en nombre illimité. Deux mairies et un particulier ont passé commande.

Une délégation du Souvenir Français du comité de Marmande, menée par son président Michel Gallard, est venue récupérer le buste qu'elle confiera à la mairie de Saint-Barthélemy-d'Agenais, le lieu de naissance du Colonel..



A.S.P.E.C (ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE ECONOMIQUE ET CULTUREL)

Aujourd'hui je vais vous parler de la « **Route des tertres** » qu'il eût été, peut-être, plus judicieux de baptiser « Route des charpentiers de bateaux ».

Je m'en explique.

C'est après avoir appris que deux maisons de la dite route avaient trouvé acquéreurs, que m'est venue cette idée.

La maison du N°6 était la maison des Delmas. Là, habitaient Pierre Delmas et son épouse Françoise Lacaze et leurs 7 enfants, 4 garçons, 3 filles.

Pierre (1844-1909) cultivait une petite propriété mais il était aussi charpentier de bateaux, comme son père, son grand-père, son arrière grand-père... nous pouvons ainsi remonter jusqu'à 1704.

Il était aussi de temps en temps « mineur » ce qui signifie qu'il exploitait le minerai de fer abondant et très riche sur les coteaux de Saint-Capraise.

Son fils aîné, Pierre -dit Eugène- (1869-1927) continua la tradition et fut aussi charpentier de bateaux. C'est lui qui, en 1909, installa un chantier sur le Bassin, ce dont j'ai parlé dans le N° 9 des Nouvelles Capraisiennes.

Il fit construire une petite maison (N°14) où il s'installa avec son épouse, Julie, et ses deux enfants. Sa petite fille, Francette, en est toujours propriétaire.

Le dernier bateau qu'il construisit, en 1913, était destiné à son frère Pierre et son associé Louis Gonthier. En 1915, Pierre fut mobilisé ; il demanda la résiliation de son contrat de location. Au retour il ne put reprendre son activité : la guerre, le chemin de fer avaient mis un terme définitif à cette activité.

Le second, Pierre (1878-1916), fut aussi charpentier de bateaux et, à partir de 1906, patron du bateau, « Jean et Georgette » qu'il partageait avec Louis Gonthier.

Il s'installa dans la maison de la famille de son épouse, Marguerite, (N° 4). Ils eurent deux enfants, deux filles. Malheureusement Pierre mourut en 1916 dans la Somme. Son épouse vendit sa ½ part de « Jean et Georgette » à Louis Gonthier en 1930.

Le troisième, Pierre -dit Léo- (1885-1929) fut également charpentier de bateaux ; il faisait également « la tire » avec ses robustes bœufs et sa mule Sophie. Marié, il vécut dans la maison

familiale, avec son épouse, Marie dite Louise, et ses trois enfants, deux filles et un garçon, garçon qui ne continua pas la tradition pour la raison que nous avons évoquée plus haut.

La maison, située au N°16, était la maison des Bornerie. Là, habitaient Jean -dit Gustave- Bornerie (1840-1897) avec son épouse Peyronne Arnouil et leurs trois enfants, deux filles et un garçon. Gustave était charpentier de bateaux, comme son père Etienne époux de Jeanne Delmas dont le père était lui-même charpentier de bateaux. Gustave est mort, écrasé par la chute de l'échafaudage qui soutenait le bateau qu'il était en train de réparer, sur le port d'Eynesse.

Leur fils, Henri (1875-1944) sera également charpentier de bateaux. Marié à Hermance Toreille, ils eurent un fils Henri-Etienne (1914-1988) qui épousa Henriette Gonthier (1913-2011), la fille de Louis Gonthier. Henri-Etienne n'embrassera pas le métier, travaillera à E.D.F- Tuillères

A l'angle de la route de Clérans et de la route des tertres, sur la gauche, au 1er étage desservi par un escalier extérieur, aujourd'hui disparu, vivait Pierre-Maximien -dit Labonne- Delmas, frère de Pierre, l'époux de Françoise Lacaze. Encore un charpentier de bateaux. Il épousa Jeanne Delmas, fille de Pierre -dit Yoyo-, charpentier de bateaux et petite fille de Pierre Delmas-Peyu, maître de bateaux.

Certes les Delmas n'étaient pas les seuls charpentiers de bateaux, il y avait les Loubradou, les Bouteil, les Pachier, les Ponterie, les Imbert, les Teyssier, les Geoffre, les Martrat et bien d'autres, mais c'est sur la « Route des tertres » (dont la dernière maison se trouvait au N°16 jusque vers les années 60-70) que l'on trouve la plus grande « concentration » de charpentiers de bateaux.

C'est à ce titre qu'elle aurait mérité l'appellation « Route des Charpentiers de bateaux ».

Ces charpentiers de bateaux apprenaient leur métier, non pas sur les bancs d'établissements spécialisés, mais auprès des anciens, comme nous le montre le contrat d'apprentissage établi par Pierre Paschier au profit de Jean Delmas-Peyu, contrat établi par acte notarié le 08 septembre 1816.

Prochain article

« **le bureau de poste de St Capraise** »

ATELIERS DES COULEURS



latelier.dcouleurs@gmail.com



«La France a de quoi être fière ; et durant l'année écoulée, la France a encore brillé dans l'honneur rendu à l'icône Joséphine Baker. Son induction au Panthéon en novembre dernier en était l'aboutissement bien mérité. Dans le cadre de la fête générale, Le Centre

départemental de la communication à Périgueux est devenu désormais le Centre départemental Joséphine Baker, le mardi 9 novembre. Ce n'est que normal puisque Mme Baker a choisi La Dordogne comme sa maison au Château des Milandes. Ce fut un honneur pour mon mari et moi, M. Et Mme. Carrillo, de représenter l'Atelier des Couleurs de Saint Capraise de Lalinde lors de la cérémonie.

Venue des États-Unis pendant une période de racisme répressif, Joséphine Baker s'est épanouie dans les terres ouvertes et fertiles de la France. Ainsi commença la longue histoire d'amour et de solidarité entre ce pays et la femme. Dire que Joséphine a pris la France d'assaut n'est pas loin de la vérité. Elle est arrivée et a saisi l'opportunité de sa vie. Elle a ensuite dansé et chanté jusqu'au sommet du monde du divertissement français, enchantant les Français en cours de route. La cérémonie dénommée a débuté par le dévoilement du nouveau logo par le Président du Conseil départemental de la Dordogne, Germinal Peiro, accompagné de plusieurs enfants de Joséphine, dont Brian, Akio et Mara, membres de la tribu arc-de-ciel de Joséphine. Le tapis

rouge au centre a conduit à une belle exposition de photographies et d'œuvres d'art originales illustrant des moments de la vie professionnelle et personnelle de Mme Baker. Dans la foule, mon mari et moi nous sommes retrouvés debout à côté d'un des fils de Joséphine, Mara. Mon mari étant à l'origine péruvien, a demandé s'il était le fils adopté du Venezuela. À la réponse positive de Mara, une connexion personnelle a commencé entre nous et les fils de Joséphine Baker.

La cérémonie s'est poursuivie par une introduction de M. Peiro sur les faits saillants de la vie de Mme Baker et un court métrage de la même chose. Cependant, le véritable joyau de la soirée a été le discours sincère prononcé par le fils, Brian, sur sa mère et sa vie extraordinaire.

C'était une soirée si joyeuse avec les meilleurs de notre Département présents, et le meilleur du champagne français et de la cuisine française appréciée par tous. Pour mon mari et moi, nous nous sommes sentis particulièrement honorés d'y participer à la célébration. Il s'est avéré que nous étions les seuls Américains présents, ce qui a donné une signification particulière pour nous. Vers la fin de la soirée, nous nous sommes retrouvés les derniers invités. Une fois de plus, ce lien personnel avec Mara a déclenché une conversation qui s'est étendue aux autres fils et à M. Peiro. Tous ensemble, y compris les épouses de Brian et Mara, nous avons porté un dernier verre et nous nous sommes souvenus de la vie aux États-Unis, de la vie en France, des familles, des bonnes personnes, des histoires amusantes et de l'honneur de ceux qui le méritaient bien.

Nous avons déjà visité le Château de Milandes plusieurs fois. C'est une destination incontournable pour notre famille et nos amis qui visitent la France. Le château offre aux visiteurs un aperçu enrichissant des nombreuses réalisations de Mme Baker. Mme Baker a mené une vie tellement extraordinaire. Elle est passée des débuts les plus humbles. Très jeune, elle a pris le risque de la France et a changé à jamais un style de divertissement. Elle a non seulement appris une nouvelle langue mais a choisi un nouveau pays en devenant citoyenne française. Elle n'a jamais abandonné son espoir que le monde deviendrait un endroit plus égalitaire et prometteur pour tous les citoyens. Ces croyances fondamentales ont été démontrées à plusieurs reprises tout au long de sa vie. Ses efforts pendant la Seconde Guerre mondiale lui ont valu la Médaille de la Résistance du

Comité français de libération nationale, la Croix de guerre de l'armée française et elle a été nommée Chevalier de la Légion d'honneur par le général Charles de Gaulle. Ses efforts contre le racisme l'ont mise sur scène à Washington DC avec Martin Luther King lors de son discours «J'ai un rêve.» Et sa conviction que tous les enfants élevés de manière égale favorisaient le respect et l'amour les uns pour les autres, d'où son Tribu de l'arc-en-ciel.

N'importe laquelle de ces réalisations aurait été remarquable pour une seule personne. Le fait qu'elle ait accompli ces tâches et bien d'autres témoigne de son caractère beau et fort.

Aux États-Unis, nous avons un dicton à propos des personnes qui passent d'humbles débuts à la réussite dans la vie : « Ils se sont relevés par les lanières des bottes ». Le succès peut être mesuré de différentes manières. Nous sommes assez biaisés dans notre évaluation de Joséphine Baker, mais elle a vraiment remarquablement bien poli ces bottes»



Lisa Ann et Manuel CARRILLO

EXPOSITION

Peintures et sculptures

Organisée par l'Atelier Des Couleurs



Salle des fêtes
SAINT CAPRAISE DE LALINDE

Du 07 au 22 Mai 2022

Démonstrations

Tous les jours de 14h00 à 18h00

Entrée libre

Contact : 06 35 52 48 53

Conditions sanitaires selon réglementation en vigueur



EXPOSITION CHA'MANIA – 1^{ère} EDITION

Les chats envahissent la boulangerie GABRIEL K !

Fascinants, mystérieux, sauvages, confidents, stars d'internet, les chats ont toujours été des muses pour les artistes.

Du 1^{er} au 30 avril, découvrez les félins en peinture de l'Atelier des couleurs,

et ceux de plusieurs artistes capraisiens qui les mettent à l'honneur.

Le boulanger mettra également la main à la patte en vous préparant de belles surprises.

BOULANGERIE GABRIEL K. - 3 route de Clérans

24150 Saint Capraise de Lalinde

Tél. 05 53 73 20 54 - gabriel.kriv@sfr.fr

Heures d'ouvertures : du lundi au samedi : 7h-12h30/16h-19h

dimanche : 7h-12h30 - FERMÉ LE MERCREDI



CHARLY 'DOG SALON DE TOILETTAGE



«Depuis plus de 26 ans, je suis installée à mon compte dans ce magnifique métier de toiletteur.»
Seule « Maître Artisan » de ma corporation dans ma région, je serais ravie de retrouver toute ma clientèle en mai après quelques problèmes de santé.

Je vais développer une nouvelle corde à mon arc en proposant en plus un travail à domicile pour les clients qui seront intéressés.

Dans l'attente de vous retrouver.

Charly'dog sur rendez-vous au 05.53.24.16.42.

CHABREFY DAMIEN ARTISAN PEINTRE EN BATIMENT

Après avoir travaillé 20 ans, de 1999 à 2019, en tant qu'ouvrier qualifié dans l'entreprise de peinture de son père à Lalinde, Damien Chabrefy a créé sa société à St Capraise de Lalinde, le 10 avril 2019.



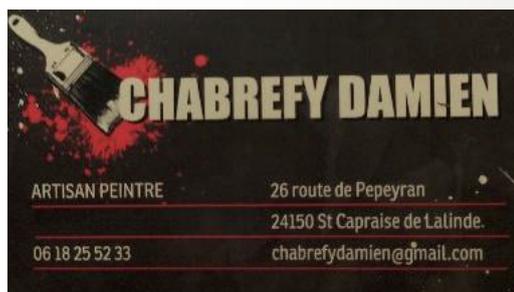
Peintre-décorateur, il peut vous accompagner pour vos travaux d'intérieurs : peinture, papier peint, patent,... ainsi que pour vos extérieurs : volets, portes, portails et bien sûr pour vos façades et vos toitures,...

Au cœur de son métier, on trouve également la pose de sol souple : moquette, parquet et sol en pvc...

Sa clientèle est composée de particuliers comme de professionnels, il travaille autant sur du neuf que sur de la rénovation.

Depuis le 3 janvier, Damien Chabrefy a embauché Mathieu Farguette pour répondre au mieux aux demandes de ses clients.

Ensemble ils forment une équipe de professionnels dynamiques et à votre écoute, qui apprécie de travailler en collaboration avec d'autres professionnels du bâtiment.



PHILIPPE DELAYRE Artisan Electricien près de chez vous

18 Route des Platans
24150 SAINT CAPRAISE DE LALINDE
Philippe.delayre@gmail.com
Tél : 06 98 26 25 17
Tél : 05 53 63 47 32



Dates	Manifestations	Où
Dimanche 10 et 24/04/2022	PRÉSIDENTIELLE	Mairie
Vendredi 22/04/2022	CÉRÉMONIE ET DÉPÔT DE GERBE Journée nationale du souvenir des victimes et des Héros de la Déportation	Place du Monument aux Morts 11h00
Jeudi 28/04	BAR COMMUNAL	à partir de 17h30 à la salle des fêtes
Samedi 30/04	PASSAGE DE LA GRAPPE DE CYRANO	
Dimanche 01/05/2022	REPAS À L'AILLET (Comité des Fêtes)	Salle des fêtes
Du samedi 07/05/2022 Au dimanche 22/05/2022	EXPOSITION Peintures et sculptures	Salle des fêtes De 14h00 à 18h00
Dimanche 08/05/2022	CÉRÉMONIE ET DÉPÔT DE GERBE Commémoration de la victoire du 8 mai 1945	Place du Monument aux Morts - 10h00
Lundi 06/06/2022	REPAS JOYEUX GABARIERS	Salle des Fêtes -12h00
Dimanche 12 et 19/06/2022	LÉGISLATIVES	Mairie
Vendredi 17/06/2022	PAËLLA (ATELIER DES AMIS)	Salle des fêtes
Dimanche 03/07/2022	MARCHÉ GOURMAND (Comité des Fêtes)	Bassin
Jeudi 07/07/2022	COLLECTE DE SANG	Salle des fêtes de 15h à 19h
Jeudi 07/07/2022	CINEMA DE PLEIN AIR	à partir de 20h00
Lundi 18/07/2022	CÉRÉMONIE D'HOMMAGE à Pierre REBINGUET	Place du Monument aux Morts 10h00
Samedi 23/07/2022	ST-CAPRAISE EN FÊTE	Place du Bicentenaire Bassin

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Avril : ● Lundi 04/04/2022 De 10h30 à 12h00

● Jeudi 14/04/2022 De 10h30 à 12h00

● Jeudi 28/04/2022 De 17h00 à 18h30

Mai : ● Lundi 02/05/2022 De 10h30 à 12h00

● Jeudi 12/05/2022 De 17h00 à 18h30

● Lundi 16/05/2022 De 10h30 à 12h00

Juin : ● Mardi 08/06/2022 De 17h00 à 18h30

● Lundi 13/06/2022 De 10h30 à 12h00

● Mercredi 22/06/2022 De 17h00 à 18h30

● Lundi 27/06/2022 De 10h30 à 12h00

Juillet : ● Mercredi 06/07/2022 De 17h00 à 18h30

● Lundi 11/07/2022 De 10h30 à 12h00

● Mercredi : 20/07/2022 De 17h00 à 18h30

● Lundi 25/07/2022 De 10h30 à 12h00

Août : ● Mercredi 03/08/2022 De 17h00 à 18h30

● Lundi 08/08/2022 De 10h30 à 12h00

● Mercredi 31/08/2022 De 17h00 à 18h30

**En cas de besoin en dehors des jours
et horaires d'ouverture, contact au 06.08.41.56.76**

ÉTAT CIVIL - DÉCÈS : M. ABEL, ANDRÉ BREGEGERES, le 14 janvier 2022 à St-Capraise de Lalinde -

Nos sincères condoléances aux familles

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE
(Sauf périodes de congés)



Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h à 18h
Mardi	8h - 12h	14h à 18h
Mercredi	8h - 12h	Fermé
Jeudi	8h - 12h	14h à 18h
Vendredi	8h - 12h	14h à 18h
Samedi	9h - 12h	Fermé

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE



Jours	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	13h30 – 17h30
Mardi	8h30 – 12h30	Fermé
Mercredi	9h00 - 12h00	Fermé
Vendredi	Fermé	13h30 – 17h30

PHARMACIES DE GARDES



Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 02/04/2022 au 08/04/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 08/04/2022 au 15/04/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 15/04/2022 au 22/04/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 22/04/2022 au 29/04/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 29/04/2022 au 30/04/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 01/05/2022 au 06/05/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 06/05/2022 au 13/05/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 13/05/2022 au 20/05/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 20/05/2022 au 27/05/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 27/05/2022 au 31/05/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 01/06/2022 au 03/06/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 03/06/2022 au 10/06/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 10/06/2022 au 17/06/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 17/06/2022 au 24/06/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07
Du 24/06/2022 au 30/06/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 30/06/2022 au 01/07/2022	Pharmacie de la Halle - LALINDE	05 53 61 00 10
Du 01/07/2022 au 08/07/2022	Pharmacie Grenier - MOULEYDIER	05 53 23 20 40
Du 08/07/2022 au 15/07/2022	Pharmacie Revol - COUZE	05 53 61 01 32
Du 15/07/2022 au 22/07/2022	Pharmacie Heynard - LALINDE	05 53 61 04 35
Du 22/07/2022 au 29/07/2022	Pharmacie Les 3 Vallées- CREYSSE	05 53 23 21 11
Du 29/07/2022 au 31/07/2022	Pharmacie Chamblas - BEAUMONT	05 53 22 30 07